



Toute personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après **est dispensée** du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme », suivants :

	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
Sportif de haut niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.	quelle que soit l'option						
BP AGFF* mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »	quelle que soit l'option	X	X	X			
BP AGFF* mention C « forme en cours collectifs »	quelle que soit l'option	X	X	X	X	X	
BP AGFF* mention D « haltère, musculation et forme sur plateau »	quelle que soit l'option	X	X	X	X		X
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS* en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)			X	X			
CQP ALS* option « activités Gymniques d'entretien et	Uniquement pour l'option «						

	d'expression »	cours collectifs »							
	Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiovasculaires délivré par la FFG*	Uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG*	Uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG*	Uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG*	uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral « BF1A » activités physiques d'expression délivré par l'UFOLEP*	Uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF*	Uniquement pour l'option « cours collectifs »							
	Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFAC*	Uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »							
	Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC*	Uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »							
	Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC*	Uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »							X
	Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC*	Uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »							X